

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAURÉATS

DE LA QUATRIÈME ÉDITION
DES « VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL »
QUI RÉCOMPENSENT LES PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS AU SERVICE
D'UN MODÈLE PLUS ÉCOLOGIQUE ET CRÉATEUR DE VALEUR COLLECTIVE



Brive, le 28 septembre 2023. La Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze a lancé la quatrième édition des « Victoires de l'Investissement Local ». Une nouvelle fois cette année, elle récompense les infrastructures de travaux publics créatrices de valeur économiques, sociales et environnementales dans le département.

Garantir des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique est une problématique au cœur des priorités des collectivités territoriales. C'est bien pour mettre en avant cet équilibre vertueux que la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Corrèze sélectionne et récompense depuis 2019 les infrastructures les plus prometteuses et responsables.

Les Victoires de l'Investissement Local permettent chaque année de valoriser les projets d'investissements innovants, améliorant le cadre de vie des concitoyens et/ou préservant l'environnement tout en valorisant le secteur. Ces récompenses répondent à la volonté collective d'engagement pour l'innovation écologique et la création de modèles économiques soutenables.

Cette année, les lauréats, Maires et Présidents d'intercommunalité, se sont vus remettre leurs récompenses selon les catégories de projets suivantes : énergie et mobilité bas carbone, cadre de vie, aménagement numérique et aménagement écologique.

C'est avec plaisir que les membres jurys composés de la FDTP 19 et de son partenaire : l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalités de la Corrèze, ont décidé de récompenser pour cette 4^{ème} édition :

- La commune **d'Égletons**, primé en tant que « **prix du jury** ».
Pour la désimperméabilisation de la rue de la Chataigneraie, et pour les projets POWER ROAD, WATTWAY et FLOWELL mettant en avant l'innovation dans notre secteur.
- La commune de **Laguenne-sur-Avalouze**, primé dans la catégorie « **cadre de vie et mobilité** » Pour la création d'un parcours de santé et la renaturation et la mise en valeur d'un espace.
- La commune de **Monceaux-sur-Dordogne**, primé dans la catégorie « **cadre de vie et mobilité** »
Pour la création d'un espace multisport (terrain de jeu de balle au tambourin, city stade, terrain de padel et terrains de pétanques).
- **La commune de Liginiac**, primé dans la catégorie « **cadre de vie et mobilité** ».
Pour l'extension de son cimetière.
- La **Communauté de Communes Lubersac Pompadour**, primé dans la catégorie « **Aménagement écologique et préservation de la ressource** ».
Pour la réhabilitation de leur réseau d'assainissement et la construction d'une station d'épuration.
- La commune de **Lamongerie**, primé dans la catégorie « **Aménagement écologique et préservation de la ressource** ».
Pour la reconstruction de leur réseau d'eau potable.
- La commune de **la Chapelle-Saint-Géraud**, primé dans la catégorie « **Transition énergétique et numérique** ».
Pour la rénovation de son éclairage public.

CONTACT PRESSE :

Fédération départementale de la Corrèze

Marianne VIOLET, Secrétaire Générale, limousin@fntp.fr, 05 55 35 07 05
Eugénie TEIL, chargée de missions, limousin@fntp.fr, 05 55 35 07 05

À PROPOS DE LA FDTP 19

La Fédération Départementale des Travaux Publics regroupe 38 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 1061 salariés (chiffres clés 2021). Elle informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Elle fait partie de la FRTP Nouvelle-Aquitaine, membre du réseau de la FNTF.
Pour en savoir plus : www.fntpna.fr/ / @FRTPNALimoges